CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E112053** **VALABLE JUSQU'AU** **23/09/2027**

ÉDITÉ LE **29/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2013
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/06/2024
Capital : 294 300

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TROYES 792770430

Siret : **792 770 430 00017**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 4409353

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C64006F1244000/001 699481/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C64006F1244000/001 699481/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **DECORENOV**

6 RUE JEAN MOULIN
10370 VILLENAUXE-LA-GRANDE

Téléphone : 03 25 21 00 12 **Fax :** 03 25 21 80 52
Portable : 06 17 62 21 43

Site Internet : http://www.decorenov.fr
E-mail : sarldecorenov@hotmail.fr

Responsabilité légale :
LILBERT PASCAL GÉRANT

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur,Électricien,Menuisier)	24/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	09/09/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/09/2025
o Fenêtres de toit	09/09/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/09/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	09/09/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	09/09/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	09/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/10/2026 14:23

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.